

LE PUBLICISTE.

TRIDI 23 Germinal, an VIII.



Evacuation du Caire par les Français. — Entrée de l'armée du grand-visir dans cette ville. — Lettre du général Kléber, au directoire, concernant l'évacuation de l'Égypte par l'armée française. — Principales conditions de la convention pour l'évacuation de l'Égypte. — Tremblement de terre à Saint-Brieux. — Lettre du général Berthier au général Mura. — Nouvelles diverses.

TURQUIE.

De Constantinople, le 25 février (6 ventôse).

Un courrier extraordinaire est arrivé ici avant-hier avec le duplicata de la capitulation signée entre le grand-visir & le général Kléber. Il apportoit en même tems la nouvelle que le lieutenant du grand-visir avoit pris possession du Caire, le 4 février. Le grand-visir se proposoit de faire son entrée solennelle dans cette ville quelques jours après. Les Français l'avoient quittée, & se rendoient à Alexandrie & autres postes de l'Égypte pour passer en France. Leur retraite a été précipitée, parce que le voisinage de l'armée du grand-visir leur faisoit craindre qu'il n'éclatât contre eux une révolte au Caire.

L'administration de l'Égypte sera désormais partagée en quatre gouvernemens, dont chacun sera confié à un pacha. Jussapha-Pacha a été nommé gouverneur-général, & fixera sa résidence au Caire.

La Porte avoit invité les vaisseaux marchands qui se trouvoient dans le canal de Constantinople à se rendre à Alexandrie, pour effectuer, à ses frais, le transport des Français hors de l'Égypte. Les capitaines de ces vaisseaux, après avoir délibéré entre eux, s'adresserent aux ministres de leurs nations respectives, à Constantinople, pour savoir s'ils pouvoient accepter une telle proposition. Ceux-ci n'ayant point d'instructions sur une affaire aussi importante, n'osèrent prononcer, & la plupart des capitaines refuserent. Cependant la Porte a déjà envoyé plusieurs autres vaisseaux à Alexandrie.

Du 28. — Un courrier d'Égypte apporte la nouvelle que le grand-visir est entré au Caire, & que toute son armée est dans les environs. Les Français seront transportés à Marseille sur 60 vaisseaux, dont 50 de Constantinople, 15 de Smyrne, 5 des isles de l'Archipel, 5 de Thessalonique & 5 du Levant. Ce furent principalement les vaisseaux russes qui refuserent cette commission. Deux vaisseaux de ligne & 4 frégates partiront d'ici pour servir d'escorte aux Français.

L'ambassadeur russe & celui d'Angleterre ont, depuis quelque tems, beaucoup de conférences : on les dit relatives aux affaires d'Égypte.

La reprise du Caire a déjà eu beaucoup d'influence sur notre commerce, qui, depuis deux ans, étoit totalement interrompu avec l'Égypte.

I T A L I E.

De Rome, le 16 mars (25 ventôse).

Il est arrivé avant-hier à Porto-di-Ripa un grand nombre

de bâtimens chargés de vivres pour cette capitale. On en attend encore d'autres; de sorte que la disette que l'on éprouve ici, cessera bientôt entièrement.

Les militaires français & les patriotes, transportés d'ici à Civita-Vecchia, sont partis samedi dernier sur un vaisseau suédois pour la France.

Il est arrivé à Ancône 8 bâtimens russes avec des troupes qui doivent être réparties, dit-on, dans les différentes places & villes de la Marche. Il paroît certain que ce pays continuera d'être occupé provisoirement par les russes, les napolitains & les turcs, & que les pavillons des trois puissances flotteront conjointement. L'entrée que doivent faire les troupes des puissances qui ont coopéré à la reddition d'Ancône, sera, dit-on, très-brillante.

De Turin, le 25 mars (2 germinal).

Le général en chef Mélas est parti d'ici avant-hier, & est arrivée dans la soirée du même jour à Alexandrie, où il a établi son quartier général. Dans sa proclamation à l'armée, M. de Mélas annonce aux troupes que la campagne va s'ouvrir, & les engage à se signaler de nouveau par cette bravoure & cette fermeté inébranlables dont elles ont donné des preuves si éclatantes & multipliées.

Tout annonce que les opérations vont commencer sur tous les points de la ligne. La plus grande partie des troupes autrichiennes qui étoient à Alexandrie, se sont mises en marche vers les frontières du pays de Gènes.

Une proclamation du général Mélas, en date du 15 de ce mois, publiée dans le Piémont & la Lombardie, défend, sous les peines les plus sévères, de faire passer des grains ou autres subsistances dans l'état de Gènes.

De Gènes, le 24 mars (3 germinal).

On espère que les voies de douceur suffiront pour pacifier la rivière du Levant. Déjà douze paroisses, six du canal de Recco & six de la vallée Fontanabona, ont déposé les armes. Les autres paroisses auroient déjà suivi leur exemple, si une foule d'amnistiés, de bannis & d'émissaires n'employoient la séduction & la force pour entretenir l'insurrection.

La ville de Savone vient d'envoyer des députés pour demander des subsistances. La disette se fait sentir dans presque toute la rivière du Pô.

Nous sommes aussi de nouveau à la veille de manquer de pain. Le général Massena a envoyé un de ses aides-de-camp à Nice & à Marseille pour hâter le départ des grains. Il vient de faire arrêter le citoyen Flachar, chef des four-

risseurs, qui devoit approvisionner l'armée depuis plus d'un mois, & qui n'a encore rien fourni.

Plusieurs membres du gouvernement demandent leur démission. Ne pouvant diminuer les maux qui désolent la patrie, ils craignent la responsabilité qui pèse sur eux.

A L L E M A G N E

De Brunswick, le 31 mars (10 germinal.)

L'incendie qui s'étoit manifesté dans le Rammesberg est heureusement éteint. Le dégât est grand, mais non pas autant qu'on l'avoit cru d'abord. Cependant le feu couve encore dans plusieurs mines voisines.

D'Augsbourg, le 3 avril (15 germinal.)

On assure que le ci-devant prince de Condé ne s'est point rendu à Donaueschingen, mais qu'il est retourné à Linz. Le bruit s'est répandu & se soutient que son corps est destiné à agir en Italie.

L'empereur a ordonné la révision de tous les jugemens criminels, & l'examen des prisons de la Hongrie, de l'Esclavonie & de la Croatie. Les détenus qui ne seroient pas criminels d'états formeront un corps franc. Le capitaine Listenback est chargé de l'organisation de ce corps.

D'après un tableau officiel de l'effectif des différentes colonnes de l'armée de Suwarow, fourni par le quartier-maître-général de Meder, cette armée seroit encore forte de 45,259 hommes & 27,565 chevaux.

A N G L E T E R R E.

De Londres, le 6 avril (16 germinal.)

Le *Times*, journal officiel, qui, depuis quelque temps, sembloit se mêler de la loyauté de la maison d'Autriche envers la cour de Londres, est aujourd'hui plus rassuré à cet égard. « Nous savons, dit-il, que l'empereur a rejeté, par trois fois, les propositions de paix qui lui ont été faites par Bonaparte. Il y a tout à présumer que l'Autriche persistera dans ses bonnes intentions, & ne consentira jamais à conclure une paix séparée.

Quant aux troupes russes, ajoute le même journal, leur station dans la partie de la Pologne qui avoisine la Prusse, ne doit pas faire croire qu'elles retourneront se joindre aux troupes de l'Empire. Il paroît décidé que les Allamands & les Russes n'agiront plus ensemble; mais tout dit que la cour de Russie a adopté le plan suivant: « Laisser des forces considérables sur les frontières de la Prusse, pour tenir en échec le souverain de ce royaume, & l'empêcher (au cas que l'envie lui en prenne) de quitter sa neutralité pour se joindre à la France. Rassembler de nouvelles troupes, & en assez grande quantité pour être transportées par mer en Angleterre, qui les fera agir de concert avec les siennes. »

Ainsi, selon ce journaliste, plus d'espérance de paix, au moins avant la campagne prochaine.

Selon d'autres journaux, & entr'autres le *Morning-Post*, les négociations ne sont même pas entièrement rompues avec l'Angleterre; car il n'y a pas dix jours qu'il étoit parti de Déal pour Calais, un messager du roi.

Quant à l'empereur, il pourroit bien jouer son rôle & ne retarder la conclusion de la paix que pour avoir le tems de recevoir les subsides que l'Angleterre a consenti à lui fournir, sans condition obligatoire que celle de rendre la somme prêtée à telle & telle époque.

De ces deux opinions contradictoires, il faut conclure qu'ici, comme par-tout ailleurs, on est dans l'incertitude sur la question de la paix ou de la guerre.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Port-Briec, le 11 germinal.

Hier, 10 du présent mois, à trois heures dix minutes, le thermomètre de Réaumur marquant six degrés au-dessus du terme de la congélation, une forte secousse de tremblement de terre s'est fait sentir ici. Elle a été suivie d'une secousse moins forte. Sa direction paroît avoir été d'occident en orient. Un bruit semblable à un coup de tonnerre, lorsque la foudre tombe, s'est fait entendre aussi-tôt, venant du côté de la mer, & paroissant être l'écho des montagnes.

Le dernier tremblement qui s'étoit fait sentir ici l'an passé, avoit suivi la même direction.

De Strasbourg, le 18 germinal.

Un grand nombre de conscrits, de réquisitionnaires & de déserteurs se sont empressés de profiter du bénéfice des dernières loix. Plusieurs transports sont déjà partis pour Dijon, & beaucoup d'autres s'y rendront incessamment. Les conscrits de la nouvelle levée de notre département s'assemblent également ici & montrent beaucoup de bonne volonté.

Nous apprenons de Kell que le général Kray avec son chef de l'état-major, Schmid, s'est rendu, il y a quelques jours, à Offenbourg pour visiter les positions des troupes autrichiennes de ce côté. Il est ensuite retourné à Donaueschingen par le val de la Kinche. Il doit incessamment repartir pour les environs de Rastadt & de Manheim.

Un courrier de Vienne a passé avant-hier par Bâle pour se rendre à Paris. Il y porte, dit-on, l'*ultimatum* de l'empereur, relativement aux propositions de paix faites par le premier consul.

Le général Moreau fait scrupuleusement examiner l'affaire de deux généraux français qui, dit-on, s'étoient fait payer chacun 120 louis, pour permettre l'importation de trois bateaux chargés de bled arrivant en Suisse par le lac de Constance.

De Bruxelles, le 20 germinal.

Le quartier-général de l'armée autrichienne du Rhin va quitter Donaueschingen pour se rapprocher de la rive droite du Rhin & du centre des opérations militaires. Le général Kray a donné l'ordre à 16 bataillons de grenadiers de se réunir en un seul corps qui formera une réserve d'élite. Tous les régimens de cuirassiers, commandé par le prince Lambesck, doivent quitter leurs cantonnemens dans la vallée du Necker, & se diriger vers Tubingen.

Il y a eu, ces jours passés, de nouvelles escarmouches sur les bords de la Nilda, entre des détachemens du troisième régiment de hussards & les hussards autrichiens de Szeckler.

Avant-hier, il a été signalé de nos côtes quelques bâtimens de guerre & transport anglais qui dirigeoient leur route vers le Nord. On assure que ce convoi est sorti du port de Margate, & que ces bâtimens se rendent à Revel & à Riga pour y chercher des troupes russes destinées à la grande expédition.

Le contingent des conscrits pour notre département s'élève au-delà de 400 hommes. Il doit être réuni & passé en revue à Bruxelles, d'ici au 1^{er} floréal.

De Paris, le 22 germinal.

La nouvelle organisation du ministère de l'intérieur est achevée. Les divisions sont supprimées. Les anciens chefs de ces divisions sont remplacés par des rapporteurs qui re-

cevront le travail des chefs particuliers, & qui seuls le présenteront au ministre. Ces rapporteurs, au nombre de quatre, sont les citoyens Duquesnoy, ci-devant membre de l'assemblée constituante; Barbier-Neuville, qui a rempli les fonctions de secrétaire-général; Armant, auteur de *Marius à Minturne*, chargé de la partie de l'instruction publique; & Lancel, ancien administrateur de la partie du commerce. Ces quatre rapporteurs ont sous leur surveillance treize bureaux.

Il y a en outre un secrétariat-général à la tête duquel reste le citoyen Félix Desportes, ci-devant envoyé à Geneve, & un secrétariat particulier.

— Lucien Bonaparte a chargé vingt sculpteurs d'exécuter, pour la galerie du palais des Tuileries les bustes des grands hommes dont le premier consul a voulu l'orner. Le buste de Brutus est fait, & est le même qui est venu de Rome. Le ministre avoit confié à Houdon les bustes de Washington & de Mirabeau, & avoit autorisé les dix-neuf autres artistes à se distribuer entr'eux les dix-neuf bustes restans. Lorsqu'ils ont été assemblés, Pajou pere a annoncé qu'il avoit ordre; ainsi qu'Houdon, d'exécuter aussi deux bustes, ceux de César & de Turenne; mais que s'il s'en tenoit à la lettre du ministre, un des artistes présens seroit privé de l'honneur de prendre part au travail demandé. Il a donc déclaré qu'il renonçoit à une partie de la faveur que lui avoit accordée le ministre, & qu'il prioit ses collègues de ne lui laisser que le buste de César. Ce désintéressement du citoyen Pajou lui a valu des témoignages de la plus vive estime de la part des artistes, qui lui ont laissé à l'unanimité le buste de César.

Le sort a décidé des autres; & voici la liste des bustes & des artistes qui devront les exécuter :

César, Pajou pere. — Alexandre, Dejoux. — Annibal, Suzanne. — Scipion, Ramey. — Cicéron, Expercieux. — Caton, Lorta. — Gustave-Adolphe, Gois fils. — Turenne, Lange. — Le grand Condé, Roland. — Duguay-Trouin, Lucas. — Marlborough, Bridan fils. — Le prince Eugene, Petitot. — Le maréchal de Saxe, Cartellier. — Le grand Frédéric, Blaise. — Dugommier, Lauvai. — Dampierre, Faucon. — Marceau, Dumont. — Joubert, Boizot. — Démosthenes, Julien.

— Les équipages du général Murat sont partis ce matin pour Dijon; il ne tardera pas lui-même à se mettre en route. Le général Berthier lui a adressé hier avant son départ la lettre suivante :

« Vous connoissez assez mon amitié, mon cher Murat, pour être persuadé que ce qui m'est le plus agréable dans le commandement de l'armée de réserve, c'est de vous avoir pour mon lieutenant. Je serai à Dijon vers le 26; je vous attendrai avec impatience ».

— Le tems ayant été beau hier dans l'après-midi, la promenade de Longchamp a attiré un concours immense de voitures & de spectateurs. On n'a pas néanmoins remarqué un grand étalage de luxe.

Le feu d'artifice de la plaine des Sablons a été bien exécuté, malgré la pluie survenue vers le soir.

— Une de nos feuilles annonce que la dernière mode pour les femmes est une robe bleu clair ou gros bleu, éclairci par du linon qui la recouvre, & un fichu à collets, couleur seurin ou chamois. C'est aussi à-peu-près l'uniforme des volontaires de Bonaparte.

— Ces jours derniers, une petite fille d'environ deux ans, perdue dans les rues de Paris, restoit abandonnée. Un particulier l'a recueillie, & déclare que si elle n'est pas réclamée, il va l'adopter pour son enfant. Cet honnête citoyen est un employé.

— Le citoyen Pelet (de la Lozère) est arrivé à Avignon, & y a été installé en sa qualité de préfet du département de Vaucluse. Son esprit de sagesse & de conciliation le rend propre à calmer les passions & les haines qui ont causé tant de ravages dans ce malheureux pays.

— Le marché de Toulouse, du 15 de ce mois, a été très-calme; mais le bled y a encore augmenté de 2 francs le septier.

— La petite commune de Sinard, département de l'Isère, vient d'être presque entièrement consumée; 22 maisons y ont été réduites en cendres.

— La communication entre Mayence, Francfort & Cassel est entièrement libre; le coché d'eau qui va d'une ville à l'autre continue sans obstacle ses voyages.

— Le congrès des Etats-Unis d'Amérique vient d'ajouter aux honneurs rendus à la mémoire de Washington, en ordonnant qu'il sera établi dans la ville qui porte son nom un hospice pour les étrangers, dont le premier administrateur sera pris dans la famille de ce bienfaiteur de l'humanité. Rien n'est épargné pour donner à cette ville naissante tous les avantages dont peuvent jouir celles qui ont plus d'un siècle d'existence.

— Des lettres de Batavia, en date du 4 frimaire, reçues à Amsterdam le 16 germinal, annoncent qu'à cette époque la colonie étoit dans le meilleur état de défense, & qu'on y jouissoit de la plus grande tranquillité.

Nouvelles officielles d'Egypte.

Un avis, expédié par le général Kleber, vient d'apporter au gouvernement la convention conclue entre ce général et le grand-visir pour l'évacuation de l'Egypte. Il paroît par la lettre du général Kleber, qui écrit toujours au directeur, qu'il ignoreoit encore, le 10 pluviôse, les événemens du 18 brumaire. La longueur de cette lettre nous force à la renvoyer à demain.

La convention relative à l'évacuation de l'Egypte a été signée le 4 pluviôse an 8 (24 janvier 1800), le 28 de la lune de chabban, l'an de l'égyre 1214, entre les citoyens Desaix et Poussielgue d'une part, et Moustapha-Rhuschi-Effendi-Festerdar et Moustapha-Russiche-Effendi-Kfeuseul-Knittab. Elle est précédée d'un considérant ainsi conçu :

« L'armée française en Egypte, voulant donner une preuve de son desir d'arrêter l'effusion du sang et de voir cesser les malheureuses querelles survenues entre la république française et la sublime Porte, consent à évacuer l'Egypte, d'après les dispositions de la présente convention, espérant que cette concession pourra être un acheminement à la pacification générale de l'Europe ».

Les principales conditions de la convention portent que l'armée française se retirera avec armes, bagages & effets sur Alexandrie, Rosette & Aboukir, pour y être embarquée & transportée en France, tant sur ses bâtimens que sur ceux qui lui seront fournis par la sublime Porte; qu'il y aura un armistice de trois mois en Egypte; qu'il sera nommé des commissaires par le général Kleber & la sublime Porte, pour faire les réglemens relatifs au transport de l'armée

française, & qu'en cas de discussion, les différends seront décidés d'après les réglemens maritimes de l'Angleterre, par un commissaire nommé par le commodore Sidney Smith; que les places évacuées par l'armée française seront remises à la sublime Porte dans l'état où elles sont actuellement; que la Porte apportera tous ses soins pour que les troupes qui se replieront avec armes & bagages vers leur quartier-général, ne soient, pendant leur route, inquiétées ni molestées dans leurs personnes, biens ou honneur, soit de la part des habitans, soit de la part des troupes, des Turcs ou autres nations qui obéissent au grand-seigneur; qu'il sera délivré à l'armée des passe-ports, signés non-seulement de la sublime Porte, mais de ses alliés la Russie & la Grande-Bretagne; qu'il lui sera fourni, pour subsister jusqu'à l'instant de son embarquement, & pour le tems de son voyage, le blé, l'orge, le riz & la paille nécessaires, & dont l'état a été soumis aux commissaires; qu'enfin, les Français attaqués de la peste, resteront jusqu'à leur guérison dans les hôpitaux où le grand-visir veillera à ce qu'ils soient traités avec tous les égards & tous les soins qu'on doit à l'humanité.

CONSULAT.

Suite des nominations. — Département de l'Allier.

Sous-préfets. — Mont-Luçon — Amelot, ex-législateur.
Gannat. — Hennequin, ex-législateur.
La Palisse. — Bossouier, commissaire central.
Membres du conseil de préfecture. — Radot, ex-président du directoire du district; Burelle, administrateur de département; Claustrier, *idem*.
Maire à Mont-Luçon — Fourneau-Cebert.
Adjoins. — Garreau de Pianchat père; Cornereau fils, médecin.
Maire à Moulins. — Corny-Lafaye, ex-commissaire près le tribunal de district.
Adjoins. — Mallet, propriétaire; Lomet fils, administrateur municipal.

Département des Bouche-du-Rhône.

Secrétaire-général de préfecture. — Ricard, secrétaire actuel du département.
Membres du conseil de préfecture. — Goullard, négociant de Marseille; George Maiment, négociant de Marseille; Rancuzel, propriétaire à Aix; Mougendre, administrateur.
Membres du conseil général du département. — Ami, président du tribunal de commerce de Marseille; Corail père, négociant de Marseille; Salari, négociant de Marseille; Charles Soliers, négociant; Servel père, négociant; Peyré-Perry père, négociant-administrateur; Paul Combe de Saint-Thomas; Arnaud, ex-commissaire du gouvernement près la municipalité du Midi; Noël Richard, membre du bureau central de Marseille; Dajon, notaire; Brochier, géomètre à Aix; Raynaud, confiseur, *idem*; Millard, neveu, ex-commissaire municipal à Aix; Pelissier, ex-législateur, de Saint-Remy; Natoire, ex-législateur, d'Arles; Martin, président du département d'Arles; Mercurin, ex-administrateur de Graveson; Pierre Bonamy, ex-municipal à Tarascon Bassis, de Moves, membre de l'administration centrale; Bosse, commissaire municipal aux Cadolets.
Sous-préfets à Aix. — Vernet, commissaire central actuel.
Sous-préfets à Tarascon — Jean-Joseph Paris, ex-secrétaire de la commission générale dans les Isles du Levant.

Municipalité de Marseille. — Section du Midi.

Maire. — Doller, banquier.
Adjoint. — Crétin, municipal actuel.

Section du centre.

Maire. — Mossy, président actuel.
Adjoins. — Laforet, courtier.

Section du Nord.

Maire. — Sarmet, négociant, ex-municipal.
Adjoins. — Louis Roumieu, fabricant tanneur.

Municipalité d'Aix.

Maire. — Brignon, président actuel.
Adjoins. — Daine, commissaire actuel; Arbaud père, tapissier.

Municipalité d'Arles.

Maire. — André Michel, ex-administrateur.
Adjoins. — Arnaud, ancien payeur de la guerre; Condellier, propriétaire.

Municipalité de Tarascon.

Maire. — Michel, officier de santé.
Adjoins. — Fontaine; Rippert, notaire.

Municipalité de Salon.

Maire. — Tircis-Artaud.
Adjoins. — Moutel, ex-administrateur; Andran, *idem*.

Municipalité de Saint-Remy.

Maire. — Pierre Barbier.
Adjoins. — Rippert, de Château-Renaud; Madières, de Moves.

Municipalité de Lambesc.

Maire. — Sabatier, ex-administrateur.
Adjoins. — Latouloubre, président actuel; Joseph Caire.

Municipalité de Martigues.

Maire. — Sarmet, ex-municipal.
Adjoins. — Jean-Guillet; Vidal, substitut du commissaire du gouvernement près le tribunal civil.

Municipalité d'Aubagne.

Maire. — Alexis Guithen, ex-municipal.
Adjoins. — Antoine Taurel; Châteaud, ex-municipal.

Municipalité de la Ciotat.

Maire. — Ramel, ex-administrateur.
Adjoins. — Fontenelle-Auger, ex-administrateur; Besson, municipal.

Département du Cantal.

Sous-préfets. — Mauriac. — Henri Lalo, ex-administrateur du district, ex-commissaire du gouvernement.
Murat. — Bertrand, ex-législateur.
Aurillac. — Chabanon, ex-législateur, ancien secrétaire-général du département.
Membres du conseil de préfecture. — Teillard, ex-législateur, & commissaire près les tribunaux civil & criminel; Besse, président de l'administration centrale; Ganilh, administrateur du département; Lacoste, ex-conventionnel, ex-commissaire du gouvernement.
Maire à Saint-Flour. — Vayron, de Saint-Flour, ex-législateur, ex-administrateur de district.
Adjoins. — Fahy, de Saint-Flour, commissaire près l'administration municipale de Saint-Flour; Rougier-du-Mouton, *idem*, commissaire près l'administration municipale du canton rural de Saint-Flour.
Maire à Aurillac. — Abbadie, d'Aurillac, commissaire près l'administration municipale du canton rural d'Aurillac; Perret, *idem*, homme de loi, ex-législateur.

Bourse du 22 germinal.

Rente provis., 10 fr. 88 c. — Tiers consol., 19 fr. 63 c.
Bons $\frac{2}{3}$, 1 fr. 29 c. — Bons d'arrérage, 91 fr. 75 c. — Bons pour l'an 8, 00 fr. 00 c. — Syndicat, 71 fr. 50 c.

Leçons d'Anatomie comparée, de G. Cuvier, membre de l'Institut national, &c., recueillies & publiées sous ses yeux, par C. Duméril, chef des travaux anatomiques de l'école de médecine de Paris; 2 vol. in-8°, de près de 700 pages chacun. Prix, 10 fr. A Paris, chez Baudouin, imprimeur de l'Institut national. Il y a un petit nombre d'exemplaires en papier vélin.

L'auteur traite successivement, dans cet ouvrage, des os & des muscles qui composent chaque partie du corps, du cerveau, des nerfs & des organes des sens, considérés dans l'homme & dans toutes les classes d'animaux. Il décrit la structure de chacune de ces parties en général, & les modifications qu'elle reçoit dans les diverses classes & dans les principaux genres. Chaque leçon est précédée de vues physiologiques sur la partie qui en est l'objet, & l'ouvrage entier l'est de considérations générales sur l'économie animale & sur ses lois.